

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1861.)

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

POUR L'EXERCICE 1862.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits proposés pour l'exercice 1862, s'élèvent à . . . fr.	2,815,902 67
Les crédits alloués pour 1861, à	2,725,462 67
Différence en plus fr.	90,440 »

Les explications qui vont suivre permettront d'apprécier les modifications apportées au Budget.

CHAPITRE II.

TRAITEMENTS DES AGENTS POLITIQUES.

ART. 11. — *Italie.*

L'article est augmenté de 15,000 francs. Cette somme est destinée à porter de 17,000 francs à 28,000 francs le traitement de notre envoyé extraordinaire à Turin, et à allouer en outre à notre légation dans cette ville 2,000 francs pour couvrir les frais de chancellerie.

Cette mesure se justifie par la nécessité de tenir compte, dans la fixation du traitement de notre agent près du Roi d'Italie, des conditions nouvelles que les événements survenus dans la Péninsule ont faites au poste de Turin.

CHAPITRE VIII.

COMMERCE. — NAVIGATION. — PÊCHE.

ART. 52. — *Frais divers et encouragements au commerce.*

Dans sa dernière session, le conseil supérieur de l'industrie et du commerce a émis le vœu « qu'il fût ouvert au Département des Affaires Étrangères un crédit » limité, destiné à indemniser les consuls des dépenses qu'ils peuvent être contraints de faire dans un intérêt d'humanité, et à l'achat d'échantillons et de documents commerciaux. »

Le Gouvernement examinera avec une sollicitude particulière s'il serait possible d'adoucir les règlements en vigueur quant aux dépenses faites par nos agents diplomatiques ou consulaires dans un intérêt de pure humanité. L'augmentation de 10,000 francs portée à l'article 52 du Budget est exclusivement destinée à permettre à nos consuls de joindre à leurs rapports des échantillons et des documents qui, dans beaucoup de cas, doubleraient la valeur pratique de leurs travaux.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IX.

MARINE.

Il a été jugé inutile de reproduire cette année dans les développements du Budget la liste détaillée du personnel de chacune des branches de service; ces renseignements sont consignés *in extenso* dans le projet de Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1861. (Session 1859-60, séance du 21 avril 1860, *Documents parlementaires*, n° 113.)

ART. 57. — *Pilotage. — Personnel.*

Cet article a été augmenté de 200 francs afin de pouvoir porter à 2,600 francs le traitement du chef des pilotes à terre à Anvers.

ART. 45. — *Police maritime. — Personnel.*

Cet article présente une augmentation de 400 francs destinée à porter de 2,300 francs à 2,500 francs le traitement du commissaire maritime de 3^{me} classe en sous-ordre à Anvers, et de 1,800 francs à 2,000 francs celui du commissaire maritime de 4^{me} classe en sous-ordre à Ostende.

MATÉRIEL DES SERVICES DIVERS.

ART. 48. — *Frais divers.*

4,500 francs ont été jugés nécessaires par l'ingénieur du génie maritime pour réparer les machines du bateau pilote à hélice; ce navire a également besoin d'une chaudière neuve évaluée à 15,300 francs.

La station d'Adinkerke doit être pourvue d'un canot neuf de sauvetage. La dépense s'élèvera à 1,300 francs.

Les sommes demandées l'an dernier : *A.* pour construction d'un canot pour la station de Blankenberghe; *B.* pour réparations majeures au hangar de la station de la Panne; *C.* pour une embarcation pour le passage d'eau, sommes s'élevant à 2,960 francs, ne figurent plus au projet de Budget pour 1862.

Un des bateaux à vapeur du passage (*la Ville d'Anvers*) aura à subir, en 1862, des réparations majeures, évaluées par l'ingénieur du génie maritime à 48,700 francs.

Grosses réparations au bateau à vapeur TOPAZE.

Les 100,000 francs réclamés en 1861 pour grosses réparations au bateau à vapeur *Topaze* ne sont plus portés au Budget.

ART. 50.

L'exposé des motifs à l'appui de la demande de crédit de 80,000 francs faite au Budget de 1861, pour la construction d'un nouveau bateau pilote, indique que quatre ou cinq de ces navires seront successivement remplacés.

Cette demande se justifie par l'état de ces bâtiments.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 51.

Première partie de la dépense de construction et d'armement d'un feu flottant dans la mer du Nord.

Les navires d'un fort tonnage qui se rendent de la Manche vers l'Escaut, ont à éviter deux bancs également dangereux, le Hinder occidental et le Dyck oriental; ces deux bancs, distants l'un de l'autre d'environ 4 milles anglais, sont séparés par un chenal profond où doivent nécessairement passer les bâtiments d'un tirant d'eau élevé.

Ce chenal est hors de vue de terre; il faut une atmosphère très-claire pour que l'on puisse apercevoir de ce point le phare de Dunkerque et celui d'Ostende.

La chambre de commerce d'Anvers a appelé l'attention du Gouvernement sur l'utilité d'établir un feu flottant pour éclairer cette passe et faciliter ainsi l'entrée de l'Escaut aux grands navires.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que, depuis quelques années, le tonnage des bâtiments qui arrivent des pays transatlantiques a considérablement augmenté. Lorsqu'une commission mixte fut chargée en 1842 de rédiger les tarifs de pilotage pour l'Escaut, elle crut superflu de déterminer des droits pour des navires ayant plus de 6 mètres de tirant d'eau, et plusieurs années se passèrent sans qu'un tel navire se présentât dans le fleuve.

Aujourd'hui, et pour ainsi dire chaque mois, il arrive des bâtiments tirant plus de 7 mètres; le passage des bancs du Hinder occidental et du Dyck oriental présentait peu d'obstacles à des navires de 4 à 5 mètres; il n'en est pas de même pour beaucoup de ceux qui se rendent actuellement à Anvers.

Plusieurs commissions, composées d'hommes pratiques et spéciaux, ont été unanimes à reconnaître les avantages incontestables que présenterait l'établissement d'un feu flottant dans la passe du Hinder.

La construction de la coque complète, sans appareil d'éclairage, est évaluée par l'ingénieur à fr.	134,500	»
L'appareil d'éclairage, les ancres et chaînes, l'armement et l'inventaire sont estimés à	43,000	»
Le coût d'un bateau est donc de fr.	177,500	»

Mais, s'il est admis en principe qu'un feu flottant doit éclairer cette passe, il sera indispensable de tenir disponible un second bateau pour remplacer immédiatement le premier en cas de besoin.

La dépense se trouverait ainsi portée à 355,000 francs.

La Belgique entretient déjà un feu flottant près du Paardemarkt, à l'embouchure de l'Escaut; lors de sa construction, qui remonte à l'année 1848, on n'a point jugé convenable de demander les fonds nécessaires pour l'achat et l'équipement d'un bateau de rechange.

Il est temps de songer à combler cette lacune. Le bateau de rechange à construire serait établi de manière à pouvoir remplacer indifféremment celui du Paardemarkt ou celui du Hinder.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

La dépense d'exploitation peut être évaluée à 30,000 francs en moyenne.

Le Gouvernement, considérant la haute importance de ce feu flottant pour la navigation du pays, et l'excédant notable que présentent les recettes des droits de fanaux sur les dépenses de ce service, s'est décidé, après un mûr examen, à accueillir la proposition de la chambre de commerce d'Anvers.

La dépense de premier établissement sera répartie sur trois exercices.

Le tableau ci-dessous résume les modifications que présente le Budget de 1862 comparativement à celui de 1861 :

CHAPITRES.	ARTICLES.	LIBELLÉ DES ARTICLES.	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
II.	11	Italie	15,000	"
VIII	52	Frais divers et encouragement au commerce.	10,000	"
IX.	37	Pilotage. — Personnel.	200	"
"	45	Police maritime. — Personnel	400	"
"	48	Matériel des divers services de la marine. — Frais divers.	66,840	"
"	"	Grosses réparations au bateau à vapeur <i>Topaze</i>	"	100,000
"	"	Construction et armement complet d'une goëlette en fer destinée au service du pilotage.	"	80,000
"	50	Construction et armement complet d'une goëlette en fer pour le service du pilotage	80,000	"
"	51	Première partie de la construction et de l'armement d'un feu flottant dans la mer du Nord	100,000	"
TOTAUX.			270,440	180,000
DIMINUTION.			180,000	"
DIFFÉRENC.			90,440	"

PROJET DE LOI.

Léopold,**ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1862, à la somme de *deux millions huit cent quinze mille neuf cent deux francs soixante-sept centimes* (fr. 2,815,902 67 c^s), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1861, resteront disponibles sur les sommes reportées des exercices antérieurs pour être employées à titre d'encouragement de la navigation entre la Belgique et les ports étrangers, pourront être transférées à l'article 35 du Budget de 1862.

Donné à Ardenne, le 28 novembre 1861.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

Ch. ROGIER.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1862.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000	"	185,391
2	— du personnel des bureaux	114,491	"	
3	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,800	"	
4	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	1,500	"	
5	Matériel.	37,600	"	
6	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	8,000	"	
CHAPITRE II.				
TRAITEMENTS DES AGENTS POLITIQUES.				
7	Autriche	48,000	"	552,000
8	Confédération germanique.	55,000	"	
9	France	53,000	"	
10	Grande-Bretagne.	65,000	"	
11	Italie.	52,000	"	
12	Pays-Bas	43,000	"	
13	Prusse	43,000	"	
14	Russie	65,000	"	
15	Brésil	20,000	"	
16	Danemark, Suède et Norwége, etc.	17,000	"	
17	Espagne	20,000	"	
18	États-Unis	20,000	"	
19	Portugal	17,000	"	
20	Turquie.	40,000	"	
21	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	14,000	"	
A REPORTER. . . . fr.		737,391	"	737,391

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1892.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	737,391 "	"	737,391 "
	CHAPITRE III.			
	CONSULATS.			
22	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	161,500 "	"	161,500 "
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE VOYAGE.			
35	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administra- tion centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . .	70,500 "	"	70,500 "
	CHAPITRE V.			
	FRAIS A REMBOURSER AUX AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR.			
24	Indemnités pour un drogman et autres employés dans diverses résidences en Orient	10,580 "	"	85,500 "
25	Frais divers	75,120 "	"	
	CHAPITRE VI.			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
26	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consu- laires en inactivité, et dépenses imprévues non libellées au Budget.	47,000 "	"	47,000 "
	A REPORTER. . . . fr.	1,101,891 "	"	1,101,891 "

POUR L'EXERCICE 1862.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	1,101,891 "	"	1,101,891 "
	CHAPITRE VII. PERCEPTION DES DROITS DE CHANCELLERIE, ET BUREAU DE LA LIBRAIRIE A PARIS.			
27	Personnel	3,240 "	"	5,600 "
28	Frais divers	360 "	"	
	CHAPITRE VIII. COMMERCE, NAVIGATION, PÊCHE.			
29	École de navigation. { Personnel	18,060 "	"	
30		Frais divers	8,080 "	
31	Chambres de commerce	12,500 "	"	
32	Frais divers et encouragements au commerce	48,800 "	"	
33	Encouragements de la navigation à vapeur entre les ports belges et les ports étrangers (pour <i>mémoire</i> . Voir l'article 2 de la loi)	"	"	
	a. Service de navigation à vapeur entre la Belgique et New-York : remboursement des droits de pilo- tage fr. 28,800 "			256,116 "
34	b. Service de navigation à vapeur entre la Belgique et le Brésil : remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux (pour <i>mémoire</i>).	40,076 "	"	
	c. Service de navigation à vapeur entre Anvers et le Levant : remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux, spécifiés à l'ar- ticle 9 de la convention du 12 novembre 1855 fr. 20,276 "			
	(Crédits non limitatifs).			
35	Pêche maritime { Personnel	7,350 "	"	
36		Primes	92,050 "	
	A REPORTER. . . . fr.	1,543,607 "	"	1,543,607 "

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR 1862.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	1,545,607	.	1,545,607 .
	CHAPITRE IX.			
	MARINE.			
	<i>Pilotage.</i>			
37	Personnel	188,200	.	
38	Remises à payer au personnel actif du pilotage et aux agents chargés de la perception des recettes des divers services de la marine. (Crédit non limitatif)	258,000	.	
39	Paiement à faire à l'administration du pilotage néerlandais, en vertu des traités existants, du chef du pilotage et de la surveillance commune; restitution des droits indûment perçus et pertes par suite des fluctuations du change, sur les sommes à payer à Flessingue. (Crédit non limitatif)	13,500	.	
	<i>Sauvetage.</i>			
40	Personnel	14,500	.	
	<i>Marine militaire, paquebots à vapeur, etc.</i>			
41	Traitement du personnel des paquebots, des bateaux à vapeur de l'Escaut, et d'autres bâtiments de l'État, ainsi que du personnel à terre	230,671 67	.	
42	Vivres	88,600	.	
43	Traitements des courriers et agents des paquebots à vapeur, faisant le service entre Ostende et Douvres	14,710	.	1,472,205 67
	<i>Passage d'eau.</i>			
44	Personnel	12,600	.	
	<i>Police maritime.</i>			
45	Personnel	50,700	.	
46	Primes d'arrestation aux agents, vacations et remises aux experts, commis chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants. (Crédit non limitatif)	4,000	.	
	<i>Matériel des divers services.</i>			
47	Traitements des gardiens du matériel	2,120	.	
48	Frais divers.	354,014	69,800	
49	Secours aux veuves et aux marins blessés, médicaments, etc	4,000	.	
50	Construction et armement complet d'une goëlette en fer pour le service du pilotage	"	80,000	
51	Première partie de la construction et de l'armement d'un feu flottant dans la mer du Nord	"	100,000	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. fr.	2,566,102 67	249,800 .	2,815,902 67

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 28 novembre 1861.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

Ch. ROGIER.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

(M)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

pour l'exercice 1862.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	»	Traitement du Ministre.
2	»	Personnel des bureaux. — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . .
3	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement
4	»	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse . .
<i>Matériel.</i>		
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes édités dans le pays, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnements aux journaux belges et autres menus frais.
5	b.	Éclairage et chauffage
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc.
	d.	Fonds secrets
6	»	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
TRAITEMENTS DES AGENTS POLITIQUES.		
7	»	AUTRICHE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
8	»	CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
9	»	FRANCE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
A REPORTER. fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000 »	»	21,000 »	21,000 »	»	»	
114,491 »	»	114,491 »	114,491 »	»	»	
2,800 »	»	2,800 »	2,800 »	»	»	
1,500 »	»	1,500 »	1,500 »	»	»	
11,600 »	»	37,600 »	37,600 »	»	»	
3,500 »	»					
7,500 »	»					
15,000 »	»					
8,000 »	»	8,000 »	8,000 »	»	»	
185,591 »	»	185,591 »	185,591 »	»	»	
48,000 »	»	48,000 »	48,000 »	»	»	
55,000 »	»	55,000 »	55,000 »	»	»	
53,000 »	»	53,000 »	53,000 »	»	»	
136,000 »	»	156,000 »	136,000 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		CHAPITRE II (SUITE).
10.	»	GRANDE-BRETAGNE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie.
11	»	ITALIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, ou de deux chefs de mission, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
12	»	PAYS-BAS. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
13	»	PRUSSE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
14	»	RUSSIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
15	»	BRESIL. — Traitement d'un ministre résident
16	»	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE, etc. — Traitement d'un ministre résident
17	»	ESPAGNE. — Traitement d'un ministre résident
18	»	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un ministre résident.
19	»	PORTUGAL. — Traitement d'un ministre résident
20	»	TURQUIE. — Traitement d'un ministre résident, d'un consul-chancelier, frais de chancellerie et de drogmanat
21	»	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
		CHAPITRE III.
		CONSULATS.
22	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
		CHAPITRE IV.
		FRAIS DE VOYAGE.
23	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
136,000 »	»	136,000 »	136,000 »	»	»	
65,000 »	»	65,000 »	65,000 »	»	»	
52,000 »	»	52,000 »	39,000 »	13,000 »	»	
43,000 »	»	43,000 »	43,000 »	»	»	
43,000 »	»	43,000 »	43,000 »	»	»	
65,000 »	»	65,000 »	65,000 »	»	»	
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	
17,000 »	»	17,000 »	17,000 »	»	»	
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	
17,000 »	»	17,000 »	17,000 »	»	»	
40,000 »	»	40,000 »	40,000 »	»	»	
14,000 »	»	14,000 »	14,000 »	»	»	
552,000 »	»	552,000 »	539,000 »	13,000 »	»	
161,500 »	»	161,500 »	161,500 »	»	»	
161,500 »	»	161,500 »	161,500 »	»	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
FRAIS A REMBOURSER AUX AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR.		
24	»	Indemnités pour un drogman, pour un capou-oglan, pour quatorze khavass et pour un phrouros employés dans diverses résidences en Orient
25	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents b); achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets, griffes; achat de publications nationales et étrangères; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais de recouvrement des droits de chancellerie; frais extraordinaires et accidentels.
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
26	»	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité, et dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
PERCEPTION DES DROITS DE CHANCELLERIE ET BUREAU DE LA LIBRAIRIE A PARIS.		
27	»	Personnel
28	»	Frais divers.
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
a) 10,380 »	»	10,380 »	10,380 »	»	»	a) Alexandrie. — 1 drogman . fr. 1,000 Alexandrie. — 1 khavass . . . 780 Andrinople. — 1 id. 500 Beyrouth. — 1 id. 500 Bucharest. — 1 id. 1,000 Constantinople. — 2 id. 1,350 Dardanelles. — 1 id. 300 Salonique. — 1 id. 500 Smyrne. — 1 id. 1,000 Tanger. — 1 id. 500 Trébizonde. — 1 id. 500 Tripoli. — 1 id. 450 Varna. — 1 id. 500 Poste à créer. — 1 id. 260 Constantinople. — 1 capou-oglan . 1,000 Athènes. — 1 phrouros . . . 240 Fr. 10,380
75,120 »	»	75,120 »	75,120 »	»	»	
85,500 »	»	85,500 »	85,500 »	»	»	
47,000 »	»	47,000 »	47,000 »	»	»	b) Sur les secours provisoires accordés à l'é- tranger par les agents diplomatiques et consulaires, il a été recouvré par les soins de l'administration centrale : En 1852. fr. 1,008 81 En 1853. 1,548 46 En 1854. 3,662 57 En 1855. 6,546 57 En 1856. 6,294 75 En 1857. 5,429 20 En 1858. 2,745 57 En 1859. 5,680 11 En 1860. 4,465 74 Ces secours ont été remboursés, les uns par les personnes qui les avaient reçus, les autres par les bureaux de bienfaisance.
47,000 »	»	47,000 »	47,000 »	»	»	
5,240 »	»	5,240 »	5,240 »	»	»	
360 »	»	360 »	360 »	»	»	
5,600 »	»	5,600 »	5,600 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
COMMERCE. — NAVIGATION. — PÊCHE.		
29	»	Traitements de l'inspecteur, des professeurs, des secrétaires des conseils d'administration, du gardien de l'école d'Anvers
		Écoles de navigation
50	»	Frais divers
51	»	Chambres de commerce.
52	»	Frais divers et encouragements au commerce, achats d'échantillons et de documents commerciaux.
53	»	Encouragements de la navigation à vapeur entre les ports belges et les ports étrangers (<i>pour mémoire</i>).
	a.	Service de navigation à vapeur entre la Belgique et New-York : remboursement des droits de pilotage. fr. 28,800 »
54	b.	Service de navigation à vapeur entre la Belgique et le Brésil : remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux (<i>pour mémoire</i>).
	c.	Service de navigation à vapeur entre Anvers et le Levant, remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux, spécifiés à l'article 9 de la convention du 12 novembre 1855 20,276 »
		(Crédits non limitatifs.)
55	»	Indemnités des commissions spéciales de surveillance de la pêche et des experts.
		Pêche maritime
56	»	Primes
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
18,060 »	»	18,060 »	18,060 »	»	»	
8,080 »	»	8,080 »	8,080 »	»	»	
12,500 »	»	12,500 »	12,500 »	»	»	
48,800 »	»	48,800 »	38,800 »	10,000 »	»	
»	»	»	»	»	»	
49,076 »	»	49,076 »	49,076 »	»	»	
7,550 »	»	7,550 »	7,550 »	»	»	
92,050 »	»	92,050 »	92,050 »	»	»	
236,116 »	»	236,116 »	226,116 »	10,000 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE IX.			
MARINE.			
<i>Pilotage. — Personnel.</i>			
57	a.	Station d'Anvers.	58,571 »
	b.	— de Sennegat et Willebroeck.	500 »
	c.	— de Terneuzen	600 »
	d.	— de Flessingue et de la Manche.	95,240 »
	e.	— d'Ostende	22,090 »
	f.	Phares et fanaux.	6,409 »
	g.	Feu flottant	7,080 »
			Fr. 188,290 »
<i>Remises à payer aux pilotes (crédit non limitatif).</i>			
38	a.	Station d'Anvers.	96,095 »
	b.	— de Terneuzen	4,820 »
	c.	— de Flessingue	125,687 »
	d.	— d'Ostende	26,964 »
	e.	Remises diverses aux receveurs du pilotage et des droits de fanaux	4,454 »
			Fr. 258,000 »
39	»	Payement à faire à l'administration du pilotage néerlandais, en vertu des traités existants, du chef du pilotage et de la surveillance commune	12,000 »
	»	Restitution de droits indûment perçus et perte par suite des fluctuations du change sur les sommes à payer à Flessingue.	1,500 »
(Crédits non limitatifs.)			
			Fr. 13,500 »
A REPORTER.			fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
188,290 »	»	188,290 »	188,090 »	200 »	»	
258,000 »	»	258,000 »	258,000 »	»	»	
13,500 »	»	13,500 »	13,500 »	»	»	
459,790 »	»	459,790 »	459,590 »	200 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
CHAPITRE IX (SUITE).			
<i>Sauvetage.</i>			
40	a.	Station d'Ostende	1,600 »
	b.	— d'Adinkerke	2,100 »
	c.	— de Nieuport	2,050 »
	d.	— de Blankenberghe	2,500 »
	e.	— de Knocke	2,950 »
	f.	Vacations pour exercice et secours aux navires en détresse	3,100 »
			Fr. 14,300 »
<i>Marine militaire, paquebots à vapeur, etc.</i>			
41	»	Traitement du personnel des paquebots, des bateaux à vapeur de l'Escaut et d'autres bâtiments de l'État, ainsi que du personnel à terre.	
42	»	Vivres	
43	»	Traitements des courriers et agents des paquebots à vapeur faisant le service entre Ostende et Douvres	
<i>Passage d'eau.</i>			
44	»	Personnel	
<i>Police maritime. — Personnel.</i>			
45	a.	Anvers	14,620 »
	b.	Ostende	9,180 »
	c.	Blankenberghe	600 »
	d.	Nieuport	1,600 »
	e.	Bruges	600 »
			A REPORTER. fr. 26,600 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
459,790 »	»	459,790 »	459,590 »	200 »	»	
14,300 »	»	14,300 »	14,300 »	»	»	
236,671 67	»	236,671 67	236,671 67	»	»	
88,600 »	»	88,600 »	88,600 »	»	»	
14,710 »	»	14,710 »	14,710 »	»	»	
12,690 »	»	12,690 »	12,690 »	»	»	
826,761 67	»	826,761 67	826,561 67	200 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		CHAPITRE IX (SUITE).
		REPORT. fr. 26,600 »
45 (suite).	f.	Bruxelles 600 »
	g.	Louvain 600 »
	h.	Gand 2,300 »
	i.	Termonde 600 »
		Fr. 30,700 »
46	»	Primes d'arrestation aux agents, vacations et renises aux experts, commis et agents chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants 2,800 »
	»	1 1/2 0/0 à payer au receveur de la police maritime à Anvers 400 »
	»	5 0/0 — — à Ostende. 250 »
	»	5 0/0 — — à Gand. 100 »
	»	Aux canotiers et aux agents de la police maritime à Anvers, pour transport et emmagasinage des poudres. 450 »
		(Crédit non limitatif.) Fr. 4,000 »
		MATÉRIEL DES DIVERS SERVICES.
47	»	Traitements des gardiens du matériel, etc
		FRAIS DIVERS.
		Pilotage.
48	a.	Entretien des bateaux-pilotes 54,000 »
	»	Réparations aux machines du bateau-pilote à hélice. 4,500 »
	»	Achat d'une chaudière pour ledit bateau 15,300 »
	»	Entretien des bouées. 1,500 »
	»	Achat de nouvelles bouées 1,500 »
	»	Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal 2,000 »
	»	Feu et lumière dans les bureaux, les corps de garde et les bateaux. 6,000 »
		A REPORTER. fr. 65,000 19,800

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
826,761 67	»	826,761 67	826,561 67	200 »	»	
30,700 »	»	30,700 »	30,300 »	400 »	»	
4,000 »	»	4,000 »	4,000 »	»	»	
2,120 »	»	2,120 »	2,120 »	»	»	
863,581 67	»	863,581 67	862,981 67	600 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES	
			ordinaires	extraordin.
		REPORT. fr.		
		CHAPITRE IX (SUITE).		
		FRAIS DIVERS (suite).		
		REPORT. fr.	63,000	19,800
	"	Fournitures de bureau	3,000	"
	"	Frais de voyage	3,000	"
	"	Loyer d'une maison à Flessingue	1,300	"
	"	Nourriture des pilotes en service extraordinaire sur l'Escaut	3,000	"
	"	Éclairage des fanaux sur la côte de Flandre	3,914	"
	"	— et entretien du fanal de Wielingen	1,800	"
	"	— — du navire	1,500	"
	"	Charbon, huile et graisse pour le bateau-pilote à hélice.	3,000	"
	"	Orins et pierres bleues pour bouées	2,300	"
	"	Dépenses imprévues	4,000	"
	b.	Sauvetage.		
	"	Matériel et réparations, entretien des embarcations, hangars, dépenses imprévues	2,200	"
48 (suite.)	"	Construction d'un canot pour la station de Blankenberghe	"	"
	"	— — — d'Adinkerke.	"	1,300
	"	Réparations majeures au hangar de la station de la Panne	"	"
	c.	Paquebots à vapeur.		
	"	Houille : 416 traversées à raison de 7 1/2 tonneaux par traversée	81,120	"
	"	Pour combustible d'un troisième bateau; voyages extraordinaires en dehors du service régulier.	3,000	"
	"	Huile, graisse, etc. : 416 traversées	6,540	"
	"	Entretien des chaudières, frais d'agence, impressions, annonces, masses d'habillement des courriers, etc.	21,890	"
	"	Entretien des trois bateaux, à 3 p. % du capital d'achat	46,250	"
	d.	Passage d'eau.		
	"	Houille à bord des bateaux à vapeur de la Tête-de-Flandre.	28,800	"
	"	Huile, étoupes, couleurs, matériel, etc.	4,100	"
	"	Entretien ordinaire des machines et des coques	4,100	"
	"	Grosse réparation extraordinaire des machines et de la coque du bateau Ville d'Anvers	"	48,700
	"	Embarcation neuve pour le passage d'eau	"	"
		A REPORTER. fr.	296,214	69,800

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
863,581 67	»	863,581 67	862,981 67	600 »	»	
863,581 67	»	863,581 67	862,981 67	600 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
			REPORT. fr.	
		CHAPITRE IX (SUITE).		
			REPORT. fr.	
48 (suite).	e.	Police maritime.		
	»	Loyer des bureaux	2,712	»
	»	Achat de mobilier, de bois et de houille pour les bureaux, éclairage, four- nitures de bureau, impressions, etc.	3,788	»
	»	Publications et menus frais pour le départ des émigrants	200	»
	f.	Bâtiments de l'État.		
	»	Matériel, entretien et frais de route	30,000	»
	g.	Magasin.		
	»	Loyer du magasin	2,000	»
			554,914	69,800
	»	»		
49	»	Construction et armement complet d'une goëlette en fer pour le service du pilotage		
50	»	Secours aux veuves et aux marins blessés, médicaments, etc.		
»	»	Construction et armement complet d'une goëlette en fer pour le service du pilotage		
»	»	Grosses réparations au bateau à vapeur Topaze		
51	»	Première partie de la construction et de l'armement d'un feu flottant dans la mer du Nord . .		
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
865,581 67	»	865,581 67	862,981 67	600 »	»	
354,914 »	69,800 »	424,714 »	357,874 »	66,840 »	»	
»	»	»	80,000 »	»	80,000 »	
4,000 »	»	4,000 »	4,000 »	»	»	
»	80,000 »	80,000 »	»	80,000 »	»	
»	»	»	100,000 »	»	100,000 »	
»	100,000 »	100,000 »	»	100,000 »	»	
1,222,405 67	249,800 »	1,472,205 67	1,404,855 67	247,440 »	180,000 »	
AUGMENTATION. . . . fr.				67,440		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
Récapitulation.		
I.	12	Administration centrale
II.	ib.	Traitements des agents politiques
III.	14	— — consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
IV.	ib.	Frais de voyage des agents du service extérieur, etc.
V.	16	Frais à rembourser aux agents du service extérieur, etc.
VI.	ib.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues
VII.	ib.	Perception des droits de chancellerie et bureau de la librairie à Paris
VIII.	18	Commerce, navigation, pêche
IX.	20	Marine
		TOTAUX. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1862.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1862.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1861.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
183,391 »	»	183,391 »	183,391 »	»	»	
352,000 »	»	352,000 »	339,000 »	13,000 »	»	
161,500 »	»	161,500 »	161,500 »	»	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
85,500 »	»	85,500 »	85,500 »	»	»	
47,000 »	»	47,000 »	47,000 »	»	»	
5,600 »	»	5,600 »	5,600 »	»	»	
236,116 »	»	236,116 »	226,116 »	10,000 »	»	
1,222,493 67	249,800 »	1,472,293 67	1,404,853 67	67,440 »	»	
2,566,102 67	249,800 »	2,815,902 67	2,725,462 67	90,440 »	»	

ANNEXES.

ANNEXE N° 1.

Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1860, et des extinctions constatées pendant la même époque, publiée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

1° PENSIONS CONFÉRÉES.

N° d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE.	DATE de L'ARRÊTÉ.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	Observations.
79	Poenjaert, J.	Patron pilote	1,094	24 février 1860 .	1 janvier 1860.	
80	Decooker, B.	Pilote	840	20 mars 1860 .	Id.	
81	Elslander, F.	Id.	542	Id.	1 février 1860.	
82	Vernieuwe, J.	Id.	544	Id.	Id.	
83	Lauwereyns, F.	Id.	544	Id.	Id.	
84	Regout, A.	Id.	675	Id.	1 mars 1860.	
85	Verdoñck, A.	Matelot du pilotage .	577	4 août 1860. .	1 juillet 1860.	
86	Plateau, F.	Maître de manœuvres de 1 ^{re} classe. . . .	506	29 mai 1860. .	1 avril 1860.	
87	Dyserynck, A.	Garde-fanal	455	50 mai 1860. .	Id.	
88	Janssens, S., veuve de De- maegt, J.-B.	Chauffeur à bord des bateaux à vapeur .	100	29 sept. 1860 .	19 août 1860.	
			5,664			

2° PENSIONS ÉTEINTES.

N° d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE.	DATE de L'ARRÊTÉ.	DATE de L'EXTINCTION.	Observations.
59	Poenjaert, J.	Patron pilote	1,094	24 février 1860.	31 janvier 1860.	Décédé le 15 janv. 1860.
40	Vandersweep, E.	Inspecteur du pilotage.	1,222	22 novemb 1855.	29 février 1860.	— le 15 févr. 1860.
41	Veuve Verhulst	Concierge du Départe- ment des Aff.-Étrang.	594	10 août 1855.	50 avril 1860.	— le 6 avril 1860.
42	Regout, A.	Pilote	675	20 mars 1860.	50 avril 1860.	— le 25 avril 1860.
43	Masseleyn, J.	Garde-fanal	512	6 avril 1855.	31 août 1860.	— le 11 août 1860.
			3,897			

Lors de la présentation du Budget de 1861, le Département des Affaires Étrangères comptait 30 pensions, s'élevant à fr. 70,173 »
 Depuis cette époque, 10 pensions ont été conférées; elles s'élèvent à fr. 5,664 »

ENSEMBLE. fr. 84,837 »

Cinq pensions se sont éteintes; elles montent à fr. 3,897 »

Il reste donc à servir 55 pensions, s'élevant à fr. 80,940 »

ANNEXES AU BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

ANNEXE N° 2.

*Relevé des passe-ports qui ont été délivrés au Département des Affaires Étrangères et par nos diverses légations,
du 1^{er} juillet 1854 au 31 décembre 1860.*

	1854.		1855.		1856.		1857.		1858.		1859.		1860.	
	NOMBRE de passe-ports délivrés.	NOMBRE perçus.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	NOMBRE perçus.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	NOMBRE perçus.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	NOMBRE perçus.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	NOMBRE perçus.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	NOMBRE perçus.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	NOMBRE perçus.
Légation à Berlin	7	56	4	52	8	64	2	10	2	16	2	10	"	"
— à Berne	"	"	"	"	1	8	10	80	22	176	18	144	15	120
— à Constantinople	3	24	1	8	"	"	12	96	8	64	15	104	8	64
— à Copenhague	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
— à Francfort S/M.	"	"	16	128	19	152	15	104	27	216	"	"	"	"
— à la Haye	8	64	16	128	6	48	11	88	17	136	11	88	10	80
— à Lisbonne	"	"	"	"	"	"	"	"	5	24	5	24	2	16
— à Londres	19	152	17	136	4	32	5	40	16	128	5	40	"	"
— à Madrid	2	16	5	40	5	24	5	24	11	88	7	56	10	80
— à Paris	51	408	180	1,440	556	2,088	401	3,088	701	5,608	551	4,248	512	4,096
— à Rio-de-Janeiro	1	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
— à Rome	2	16	"	"	15	104	8	64	16	128	10	80	"	"
— à St-Petersbourg	"	"	"	"	"	"	"	"	15	120	15	104	15	104
— à Turin	5	40	12	96	12	96	6	48	7	56	12	96	11	88
— à Vienne	3	24	22	176	55	280	24	192	25	184	28	224	31	248
— à Washington	"	"	1	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Ministère des Affaires Étrangères	101	808	274	2,192	457	5,496	355	4,440	868	6,944	650	5,272	612	4,886
	51	248	165	1,520	157	1,096	162	1,296	227	1,816	202	1,616	190	1,520
TOTAUX	152	1,056	459	5,512	574	4,592	717	5,736	1,095	8,760	861	6,888	802	6,416

*Relevé des droits de chancellerie perçus à l'administration centrale du Ministère des Affaires Étrangères et dans les légations à l'étranger,
pendant les années 1849 à 1860.*

	1849.	1850.	1851.	1852.	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.
Administ. centrale du Minist. des Aff. Étr.	542 50	645 30	527 "	506 "	975 "	968 75	1,975 "	2,034 75	2,335 50	2,517 "	1,817 50	2,514 75
Légation à Berlin	"	"	20 "	35 "	20 "	85 "	181 "	100 "	40 "	85 "	86 "	57 "
à Berne	"	"	"	"	"	"	"	"	10 "	26 "	35 "	54 50
à Constantinople	"	"	"	"	"	5 "	"	"	5 "	10 "	10 "	"
à Copenhague	"	"	"	"	"	30 "	"	"	10 "	"	"	"
à Francfort S/M.	"	70 "	35 "	170 "	310 "	510 "	415 "	375 "	500 "	504 "	220 "	545 "
à la Haye	20 "	37 50	30 "	115 "	75 "	80 "	145 "	187 50	170 "	210 "	160 "	130 "
à Liéboune	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5 "
à Londres	"	"	"	"	"	25 "	15 "	5 "	"	"	"	"
à Madrid	"	"	"	"	"	"	15 "	5 "	5 "	5 "	11 "	"
à Paris	5,900 "	25,855 "	17,506 50	51,750 "	51,515 "	20,020 50	50,174 50	55,542 "	52,050 "	57,557 "	27,159 50	20,206 "
à Rio-de-Janeiro	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
à Rome	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5 "	5 "	"
à St-Pétersbourg	"	"	"	"	"	50 "	70 "	215 "	271 "	415 "	405 "	530 "
à Turin	"	"	"	"	11 "	5 "	14 "	10 "	15 50	15 "	25 "	20 "
à Vienne	100 "	170 "	255 "	280 "	515 "	160 "	106 "	157 "	170 "	210 "	70 "	75 "
à Washington	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Totaux fr.	6,502 50	24,756 "	18,085 50	52,046 "	52,017 "	30,741 25	32,500 50	57,381 25	55,618 "	40,940 "	20,984 "	52,507 25